

R.Ph.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

KIBUNGO



1766

KIBUNGU, le 8 juillet 1958.-

OBJET:

Emploi élève RUGAMBAGE J.

N\* 2.256 /A.I.32/02/M.-

A Monsieur le Chef du Groupe Scolaire  
Officiel Laïc pour Indigènes

à

USUMBURA.-

Monsieur,

Suite à votre lettre n\* EOLI/1478/301  
du 27 juin 1958, j'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que je n'ai pas de place vacante  
pour occuper l'élève RUGAMBAGE Jean.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de ma considération très distinguée.-

L'Administrateur de Territoire  
J. PETIT.,

K.M.

**TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI**

**RUANDA-URUNDI GEBIED**

Groupe Scolaire Officiel Laïc  
pour Indigènes  
d'Usumbura (Ngagara)  
B.P. 434

Usumbura, le 27 juin 1958  
, de

(1) N° EOLI/I478/30I

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

*Jean RUGAMBAGE*

A Monsieur l'Administrateur  
du Territoire

KIBUNGU  
=====

Monsieur l'Administrateur,

Je me permets de recommander à votre bienveillance l'élève RUGAMBAGE Jean qui désire travailler pendant les vacances scolaires afin de pouvoir payer ses études.

En vous remerciant de votre amabilité, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chef du Groupe Scolaire  
J. KERKHOFS.

*J. Kerkhofs*